



Union des Syndicats SUD du Groupe Safran

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris

<http://www.sud-safran.com> - contact@sud-safran.com

Union
syndicale
Solidaires

Statuts HERAKLES

Mercredi 13 février 2013

Classifications

Réunion du vendredi 8 février 2013

La direction a présenté une grille de correspondance d'indices sans présenter de grille de salaires mini associée.

Tableaux 1 et 2 au verso :

La direction propose que les 190 SME passent 225 HERAKLES pour les non diplômés, CAP et BEP et passage en 240 pour les titulaires du bac (12 mois après embauche).

Que devient un 205 SME avec un bac et quelques années d'ancienneté ? Pour la direction, c'est 240 HERAKLES.

Le décalage :

Par rapport aux propositions de la direction datées du 25 janvier 2012 (tableau 1), tous les indices à partir du 235 SME baissent d'un cran !!! (tableau 2).

Dans le tableau 1 du 25 janvier 2012, la direction avait mis le 225 SME à 270 SPS pour que les cotisations AGIRC correspondent et tous les indices suivants étaient dans une logique de progression. (235/285...250/305...etc)

Dans le tableau 2 du 8 février 2013, la direction maintient l'équivalence 225 SME / 270 SPS mais elle baisse le 235 SME en 270 HERAKLES ainsi que tous les indices suivants. (235/270...250/285...etc)

Si nous laissons les classifications et les grilles de salaire HERAKLES se construire au rabais, à terme, les salariés du Haillan seront également pénalisés pendant des années sur les évolutions de carrière.

Revendications SUD (tableau 3):

Dans le tableau 3, nous avons supprimé les références 175 côté SME, 215 et 225 côté SPS.

Il n'y a aujourd'hui quasiment personne en 225 à SPS et plus personne en 175 à SME. Les 2 premières populations sont le 190 à SME et le 240 à SPS.

De plus, le fait d'embaucher à un indice inférieur de ceux existants sur les postes réels d'un site est illégal.

Ensuite, les 205, au lieu de passer 240 (tableau 1 et 2), en passant 255 (tableau 3), accéderont à la cotisation maîtrise dès qu'ils évolueront vers l'indice suivant, comme à SME où il est de mise de passer directement du 205 au 225 (le 220 n'est pas conventionnel).

Le 220 doit disparaître pour que le décalage vers le haut reste le même pour tout le monde et que les salariés SME en 220 deviennent 270.

Sud Safran / Saint Médard
05 57 20 79 00
sud.snpe@snpe-syndicat.fr

Sud Safran / Le Bouchet CRB
01 64 99 10 01
sud.sme.crb@numericable.fr

Sud Safran / Le Haillan
05 57 20 86 14
syndicat@sudmetaux33.com

TABLEAU 1
PROPOSITION DIRECTION DE GRILLE DE CORRESPONDANCE CLASSIFICATIONS CHIMIE -METALLURGIE
25 JANVIER 2012

Chimie SME	AGIRC APEC	AGIRC APEC	Métallurgie SPS
Non Cadres			collaborateurs
175			215
190			225
205			240
220			255
225			270
235			285
250			305
275			335
300			365
325			395
360			3 ans
			6 ans
390			425
			3 ans



TABLEAU 2
GRILLE DE TRANSPOSITION DIRECTION DES CLASSIFICATIONS HERAKLES personnel NON CADRE
08 FEVRIER 2013

SME	AGIRC APEC	AGIRC APEC	Métallurgie SPS		
Non Cadres			ouvrier	Administratif et technicien	AM encadrement
175			215	215	215
190			225	225	
			240	240	240
205			240	240	240
220			255	255	255
225			270	270	270
235			270	270	285
250			285	285	285
275			305	305	305
300			335	335	335
325			365	365	365
360				395	395
390				425	425

TABLEAU 3
PROPOSITION SUD DE GRILLE DE CORRESPONDANCE CLASSIFICATIONS CHIMIE -METALLURGIE
18 AVRIL 2012 (tract N°1)

SME	AGIRC APEC	AGIRC APEC	Métallurgie SPS
Non Cadres			collaborateurs
n'existe plus à la SME			
190			240
205			255
tous les 220 doivent passer en 270			
225			270
235			285
250			305
275			335
300			365
325			395
360			3 ans
			6 ans
390			425
			3 ans

 cotisations retraites AGIRC(maitrise)
 Assimilés cadres APEC

 cotisations retraites AGIRC
 Assimilés cadres APEC